

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

FICHE RÉGIONALE BRETAGNE

DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES CLÉS

LES IAA EN BRETAGNE EN 2015



19 534
millions d'euros
de chiffre d'affaires
dont **2 926,3** réalisés
à l'export ⁽²⁾



58 286
salariés au
31 décembre 2015 ⁽¹⁾



1 481
établissements ⁽¹⁾



1 051
entreprises ⁽²⁾



11,4 %
du chiffre d'affaires
des IAA en France ⁽²⁾



62,7 %
du chiffre d'affaires
manufacturier
régional ⁽²⁾



40,5 %
de l'emploi
manufacturier
régional ⁽¹⁾

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **751,8** millions d'euros de CA, **10 442** salariés au 31 décembre 2015 et **2 739** établissements ;
- le commerce de gros : **13 829,4** millions d'euros de CA, **14 495** salariés au 31 décembre 2015 et **1 816** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

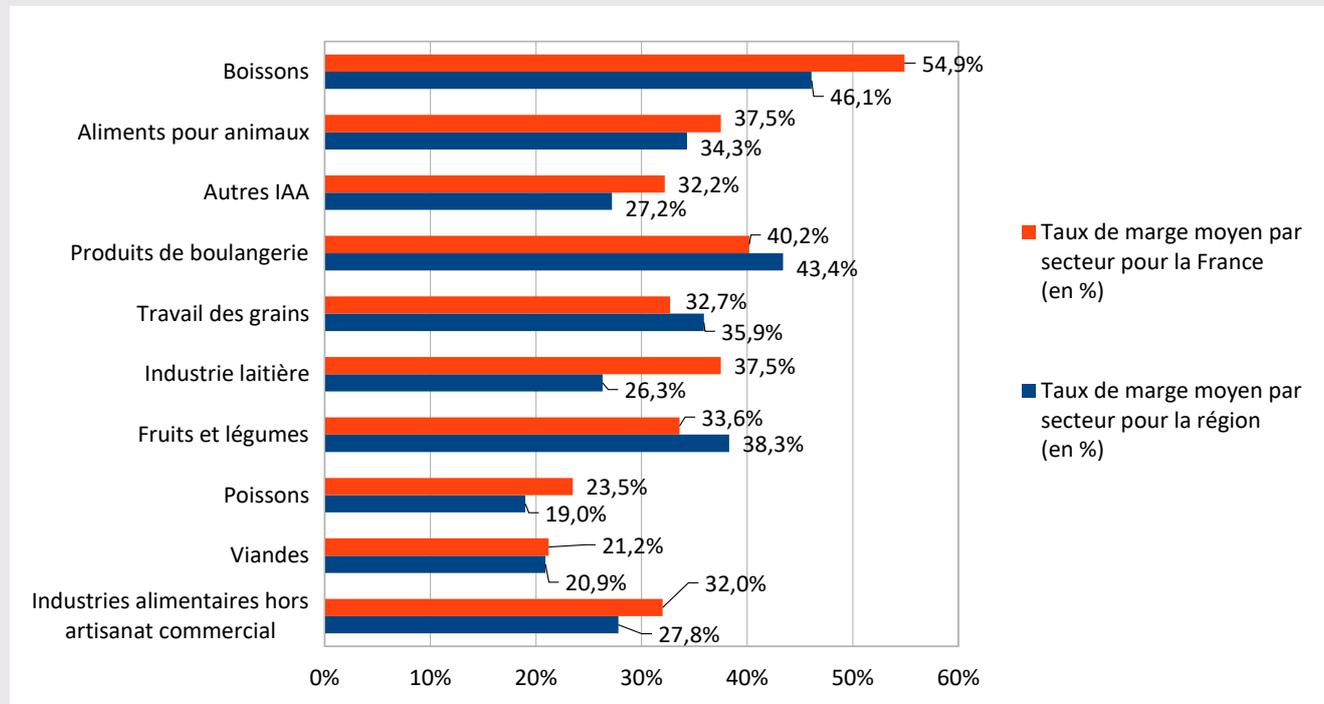
N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

«Des IAA bretonnes très consommatrices de main d'oeuvre, à taux de marge plutôt faible»

TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



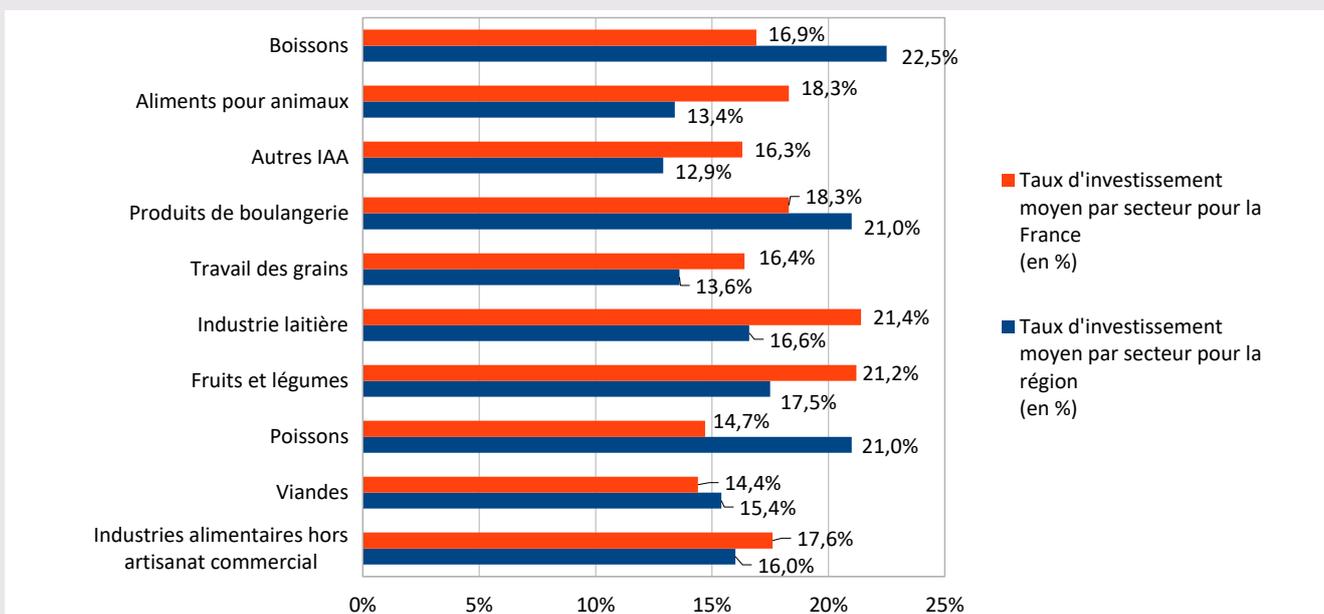
Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Bretagne ; France

«Des niveaux d'investissement très variable d'un secteur à l'autre»

TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Bretagne ; France

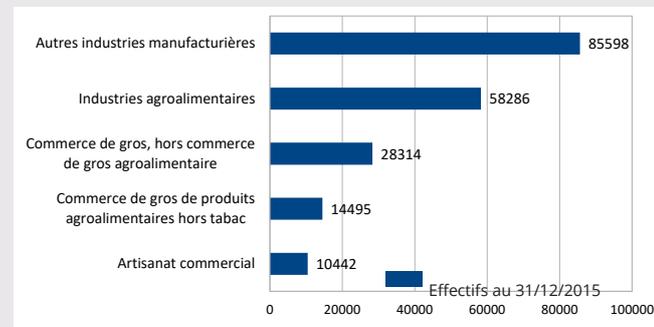
N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

« L'industrie agroalimentaire, premier secteur industriel employeur »

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP

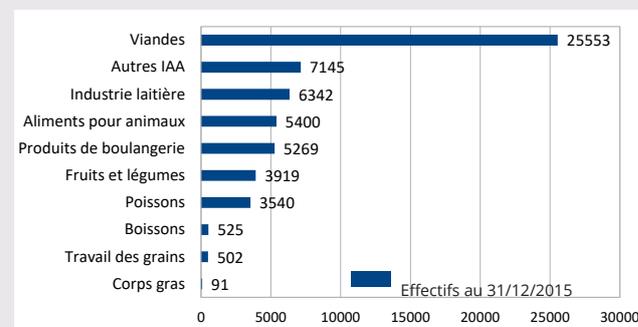


Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bretagne

« Les industries des viandes, premier secteur employeur des IAA »

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP

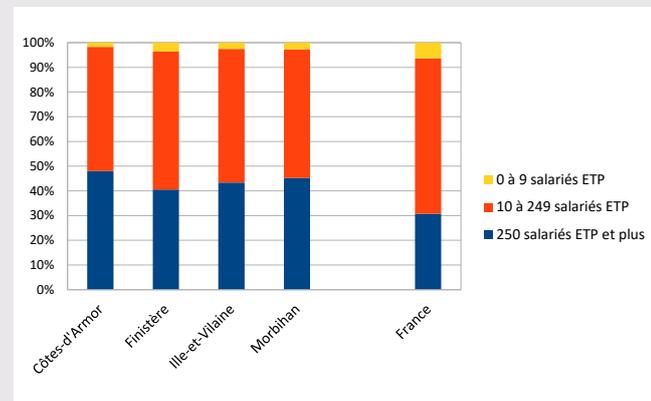


Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bretagne

« Les établissements bretons sont plus grands que la moyenne française »

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP

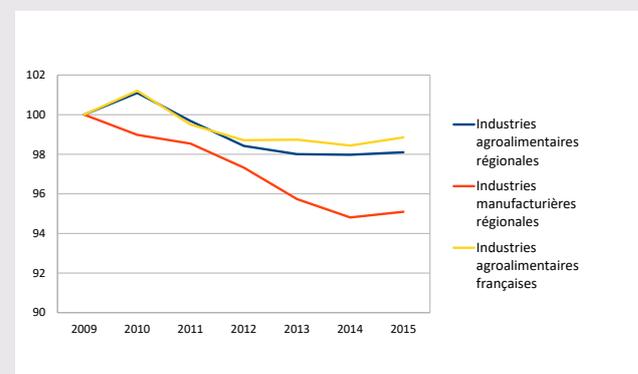


Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bretagne et en France

« L'emploi dans les IAA bretonnes est stable ces trois dernières années »

EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION BRETAGNE, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bretagne et en France

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOI DES IAA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Côtes-d'Armor	286	13 343
Finistère	402	13 919
Ille-et-Vilaine	415	15 666
Morbihan	378	15 358

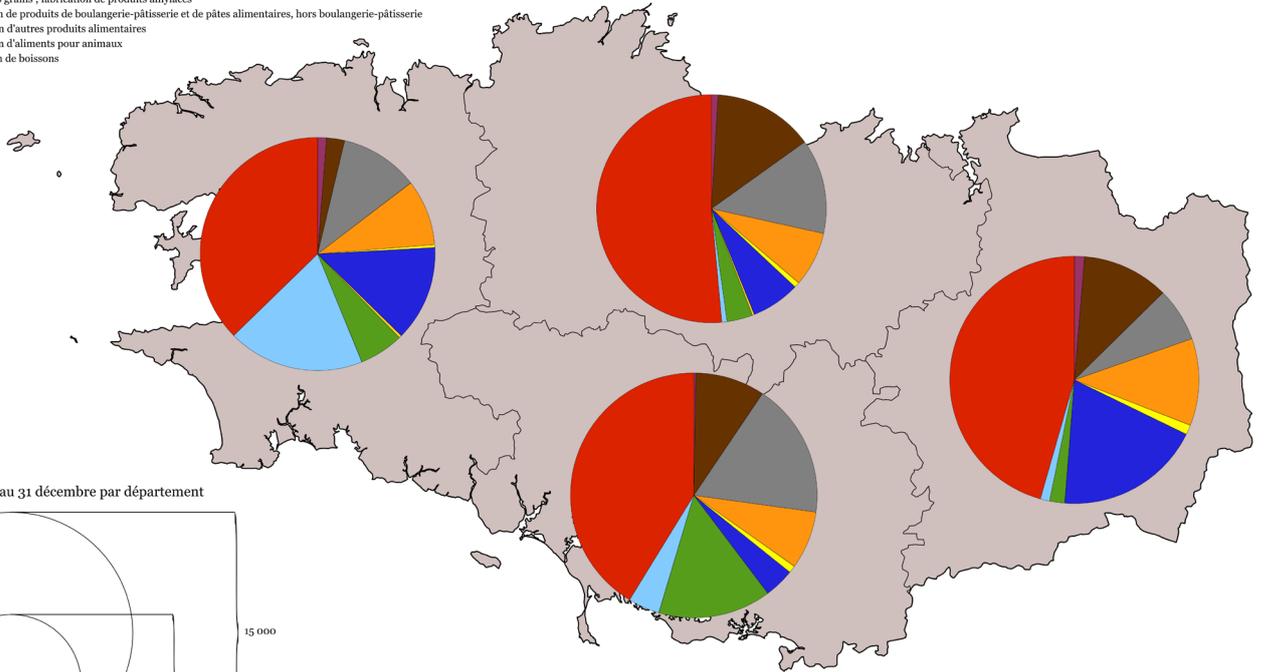
Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA
Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 - traitements SSP

Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

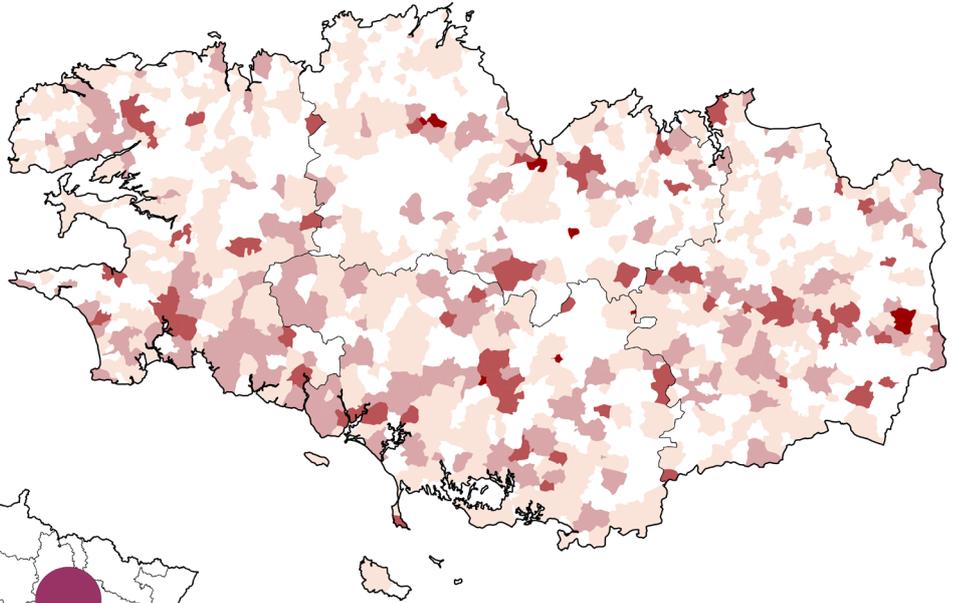
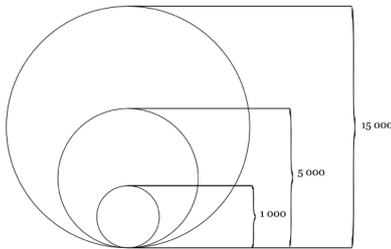
Clap 2015

Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons



Effectifs salariés au 31 décembre par département



DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km²
- de 1 à 10 emplois/km²
- de 10 à 50 emplois/km²
- plus de 50 emplois/km²

Effectif salarié par région



ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

La Bretagne est la première région agroalimentaire française, tant en matière d'emplois qu'en matière de volume de valeur ajoutée. Malgré un taux de valeur ajoutée plutôt faible, de 16% contre 20% en moyenne nationale, les nombreuses entreprises agroalimentaires bretonnes participent à hauteur de 19% à la valeur ajoutée nationale du secteur.

Un breton sur dix travaille dans l'agriculture ou l'agroalimentaire, contre un Français sur vingt seulement. Avec 40% de l'emploi manufacturier, l'industrie agroalimentaire, premier secteur d'activité industriel en Bretagne, constitue un pilier économique. Ses plus de 58 000 emplois salariés en 2015 sont répartis équitablement sur l'ensemble du territoire régional.

Le volume de la valeur ajoutée dégagée par les plus de mille entreprises régionales place la région en première position française pour les industries des viandes, des poissons, des fruits et légumes, la transformation laitière et l'alimentation animale. Les secteurs de la boulangerie et pâtisserie industrielles ou des plats préparés sont également bien présents. Cette grande diversité de ses IAA constitue un atout pour la Bretagne. La proximité des industries avec la production agricole facilite les approvisionnements, la transformation et la distribution.

Dans une terre d'élevage telle que la Bretagne, les industries d'amont (fabricants d'aliments du bétail) et d'aval (abattage transformation et industrie laitière) sont particulièrement développées. Avec 25 000 emplois, les industries des viandes dominent largement. Elles génèrent 42% du chiffre d'affaires des IAA régionales et contribuent à plus de la moitié des exportations en 2015. Ce type d'industrie dégage peu de valeur ajoutée. Par ailleurs, la transformation laitière bretonne est plutôt positionnée sur des produits standards ou des ingrédients. Cela explique le taux de valeur ajoutée relativement faible des IAA bretonnes.

Dans un contexte relativement mouvementé sur fond de crise sanitaire, la santé économique du secteur semble plutôt bonne en 2017 même si certaines filières sont en souffrance à l'instar de la filière avicole.

De nombreux acteurs réajustent leur stratégie en termes de positionnement, à commencer par le maillon production avec la fusion de deux groupements porcins Aveltis et Prestor pour former Evel'Up dorénavant en charge de la commercialisation de 5 millions de porcs en Bretagne et Pays de Loire. Dans le maillon transformation, la reprise de la société Algues de Bretagne par le Charcutier Hénaff ou celle de Céréo par Triballat-Noyal illustrent la dynamique de développement de la complémentarité des marchés. Les coopératives sont particulièrement actives dans ce domaine. La COOPERL Arc Atlantique continue à aller au-delà de son premier métier pour maîtriser entièrement la filière avec le rachat du Groupe Financière Turenne Lafayette, outils de transformation. Le groupe Even poursuit, quant à lui, le renforcement, sur le territoire national, de son activité de distribution qui mobilise la moitié de ses salariés. Le Groupe Triskalia a investi un million d'euros dans le fonds d'investissement breton West Web Valley, pour la promotion de start-up qui œuvrent dans l'agriculture et l'agroalimentaire, une démarche qui devrait se poursuivre dans le cadre du rapprochement avec d'aucy.

Alors que le secteur Charcuterie entame une transformation sur un marché en recul (renforcement du Groupe Agrial et Cooperl par la reprise, respectivement de Brient et Tallec d'un côté et FTL de l'autre), le secteur de la volaille poursuit sa restructuration, l'industriel LDC dans le cadre du consortium (Yer Breizh) reprend pour partie le groupe DOUX et poursuit sa dynamique de reconquête du marché intérieur en investissant par ailleurs dans ses outils de transformation. L'industrie de la viande finalise de gros projets d'investissements pluriannuels

et notamment le groupe Intermarché dans les ateliers de découpe (Josselin Porc Abattage et Gatines Viande) tandis que, dans l'industrie laitière, se concrétise le projet de Créhen (Laiterie de la Nouvelle Argenon) pour la production de lait infantile. Le secteur de la biscuiterie-pâtisserie, très présent à l'export augmente ses capacités de production et sa logistique (Bridor, La Trinitaine, etc.). Enfin, la nutrition animale, malgré la baisse de volume participe à la différenciation des produits animaux en bio, sans OGM, sans antibiotiques, à base de matière locale, etc.

Dans ce contexte, l'année 2017 a été marquée par les travaux en lien avec les États Généraux de l'Alimentation (EGA). Les IAA bretonnes se sont fortement mobilisées, accompagnées sur des sujets comme l'environnement, la mise en place de plateformes mutualisées ou encore l'emploi/formation par le dispositif d'investissement immatériel (DINAI) du ministère de l'Agriculture. L'ARIA locale (ABEA) et la chambre d'agriculture de Bretagne ont initié un travail commun de l'amont à l'aval sur des thématiques comme l'emploi, le partage de la valeur. Les rencontres économiques des filières agricoles et alimentaires bretonnes du 26 juin 2018 ont permis aux acteurs des filières de l'amont à l'aval de partager des objectifs communs en lien avec la loi Agriculture et Alimentation. Le plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne, P3AB, signé en décembre 2013, dont les orientations opérationnelles en matière de traduction locale des concepts de l'agroécologie, de développement des énergies renouvelables, de modernisation des outils de production, d'innovation et de développement de stratégies de filières, s'inscrit pleinement dans les travaux des EGA.

EN BRETAGNE, LES IAA SE MOBILISENT AUTOUR DE DEUX ENJEUX MAJEURS : LE RECRUTEMENT ET L'EXPORT

Indispensable au développement du tissu industriel, le salarié est au cœur

des préoccupations. En 2017, plus de 40 % des entreprises en recherche de main-d'œuvre ont rencontré des difficultés pour attirer les compétences. Le déficit conjoncturel de candidats s'ajoute à l'historique déficit structurel.

La rémunération, très homogène, notamment sur les premiers niveaux, est quelquefois ressentie comme un manque de reconnaissance des compétences individuelles. Aussi, les compétences les plus courtisées sont tentées de fuir vers d'autres secteurs d'activité.

Afin d'améliorer son recrutement, le secteur IAA doit travailler globalement 4 thématiques majeures :

- ➔ renforcer l'attractivité du secteur via la promotion des métiers mais aussi la promotion des entreprises (conditions de travail, package de rémunération, travail sur le management, etc.) ;
- ➔ réinventer et optimiser les recrutements ; les entreprises doivent s'adapter et être à l'écoute des aspirations des futurs recrues, de leurs nouvelles aspirations professionnelles et personnelles, etc. ;
- ➔ intégrer les nouveaux salariés pour construire une relation de travail pérenne ;
- ➔ former, tout au long du parcours du salarié en adaptant les formations à l'organisation des entreprises, afin de s'assurer de la capacité de chaque salarié à s'adapter aux changements successifs et notamment celui de la révolution numérique.

Si la filière semble avoir pris la mesure de l'enjeu du recrutement, reste à définir un vrai plan d'action.

L'agroalimentaire breton doit rendre lisible et visible les métiers de l'agroalimentaire. Des initiatives existent. Le campus des métiers de Quimper réunit en un même lieu des formations scolaires par la voie de l'apprentissage et ouvre de nouvelles formations portées par l'Institut de formation régional des industries alimentaires (IFRIA). Les objectifs portent sur le développement de l'apprentissage en réponse aux besoins en compétences exprimées par les entreprises agroalimentaires, par l'adaptation de la carte de formation, l'élévation des niveaux, la mise en place de parcours complets et cohérents tremplins vers l'insertion professionnelle ou permettant d'accéder au niveau I et, bien sûr, la délivrance des diplômes d'État. Par ailleurs, les acteurs bretons (État, CRB, OPCA, ABEA, pôle emploi) travaillent sur un projet de Gestion territoriale emploi/compétences (GTEC) IAA expérimental dit « Mutagro ».

Au cœur du développement des entreprises agroalimentaires bretonnes, le développement de l'export est un deuxième sujet d'intérêt. En 2017, les produits des IAA (4,14 Md€) étaient toujours, et de loin, le premier poste des exportations bretonnes, avec une croissance de l'ordre de 10 % par rapport à 2016. Par grands sous-secteurs, les viandes et produits à base de viande (1,50 Md€ / + 1 %) étaient toujours en tête, suivis par les produits laitiers et glaces (0,89 Md€ / + 21 %), les produits alimentaires divers (0,43 Md€ / + 33 %), les produits de la culture et de l'élevage (0,38 Md€ / + 4 %) et les aliments pour animaux (0,35 Md€ / + 12 %).

LES ENTREPRISES FONT CEPENDANT FACE À DEUX DIFFICULTÉS MAJEURES.

Les premières sont conjoncturelles et résultent le plus souvent de décisions et de blocages politiques (sanctions,

embargo...) ou de problèmes sanitaires. Ainsi l'embargo Russe décrété en 2014 a porté un coup rude aux exportations bretonnes, même si celles-ci, en valeur absolue, sont peu élevées vers ce pays. Elles ont chuté de 34 % entre 2015 (35,9 M€) et 2017 (23,8 M€). Les produits de l'élevage (viande porcine, en particulier) et les aliments pour animaux ont été les plus fortement impactés. L'affaire du lait contaminé a eu sans aucun doute un impact sur les exportations de produits laitiers vers la Chine. À l'inverse, les exportations de viande française vers la Chine vont pouvoir reprendre. En 2017, les exportations des IAA de la Bretagne vers la Chine se sont montées à 414 M€, soit 73 % du total des exportations de la région vers ce pays. Suite à la crise de la grippe aviaire, en 2016, les achats de l'Arabie Saoudite à la Bretagne avaient chuté.

Quant au Brexit, son impact est encore difficile à évaluer. L'inquiétude des opérateurs bretons est perceptible. Le RU est un des principaux débouchés pour les exportations bretonnes des IAA (3^e client en 2017, avec 362 M€ soit 44 % du total des exportations de la région vers ce pays).

Les pêcheurs bretons, qui opèrent dans les eaux britanniques à hauteur de 50 % environ de leurs prises, semblent particulièrement inquiets.

Sur les 5 dernières années (2012 - 2017), le nombre d'exportateurs bretons a progressé de 9 %, cette évolution étant due à l'augmentation du nombre de PME et TPE exportatrices (respectivement + 6 % et + 11 %), même si nombre de PME sont encore mal outillées pour l'export. La faiblesse de la maîtrise des langues étrangères (y compris l'anglais) pour les chefs d'entreprises français est bien connue et particulièrement vraie dans les entreprises rattachées au secteur des IAA. ■

EN SAVOIR +

Direction régionale de l'alimentation et de la forêt de Bretagne
www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Panorama des industries agroalimentaires
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

La rubrique IAA de la statistique agricoles
<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>

Le plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne (P3AB)
www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Plan-Agricole-et-Agroalimentaire

Le dispositif national d'aide à l'investissement immatériel pour les entreprises agroalimentaires (DiNAII)
www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-Dispositif-National

Conseil régional de Bretagne
<http://www.bretagne.bzh>

Bretagne commerce international (BCI)
www.bretagnecommerceinternational.com

GRAF Bretagne
www.graf-bretagne.com

Chambres d'agriculture de Bretagne
<http://www.chambre-agriculture-bretagne.fr>

L'Observatoire des IAA
observatoireiaa@bretagne.chambagri.fr

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)
www.abea.bzh

Institut de formation régional des industries agroalimentaires (IFRIA)
www.ifria-bretagne.fr

DRAAF BRETAGNE

15 avenue de Cucillé, 35047 Rennes Cedex 9

Té. 02 99 28 22 30

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

Fiche rédigée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
OCTOBRE 2018